



Région

MJC

2500 jeunes planchent sur la citoyenneté

La convention de la Confédération des Maisons des jeunes et de la culture de France se déroule à Strasbourg depuis jeudi. Avec, à la clé, l'émergence de dix à quinze idées mises au vote aujourd'hui.

« Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on n'a rien à dire. » Voilà l'idée forte qui sous-tend la convention nationale de la Confédération des Maisons des jeunes et de la culture de France (CMJCF), qui se déroule ces jours-ci à Strasbourg. Ce rendez-vous revient tous les quatre ans, mais l'édition 2015 est la première qui réunit autant de participants, 2500 personnes venues de 15 pays.

■ Dans le Bassin potassique

« Notre fédération s'est portée candidate sous réserve d'avoir le partenariat du Parlement européen », explique Piero Calvisi, directeur de la Fédération des MJC d'Alsace, qui revient sur l'histoire de ce mouvement en Alsace. Une histoire qui s'est écrite différem-

ment entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin. « Il y a une forte implantation des MJC dans le Bas-Rhin potassique. Dans le Bas-Rhin, à la fin des années quatre-vingt, on trouvait le modèle de la Fédération française un peu éculé et on s'en est affranchi », explique-t-il. « Les administrateurs de l'époque ont fait le pari qu'il ne pouvait pas y avoir de développement du territoire sans prendre en compte l'humain. On s'est rapproché de la Confédération qui était attachée à la notion "Un homme, une voix et ce n'est plus Paris qui décide !". Aujourd'hui, il y a trente territoires bas-rhinois qui ont développé des activités socioculturelles diverses et variées, porteuses de sens et contribuant à fabriquer des citoyens actifs. »



Les jeunes qui ont participé aux ateliers de la journée ont présenté hier, place Kléber, leurs propositions en arborant un foulard de couleur, symbolisant leur volonté de liberté d'expression.

Photo L'Alsace/Jean-Marc Loos

D'abord bas-rhinoise, la Fédération d'Alsace a intégré l'an dernier des MJC haut-rhinoises. Et alors que la Fédération française des MJC salarie l'ensemble des directeurs des MJC en France, dans le Bas-Rhin, on ne dénombre qu'un seul salarié. Le reste est un réseau de bénévoles et de militants, « ce qui offre plus de liberté dans ce département, souligne Piero Calvisi. Ainsi, le nom MJC n'est pas imposé aux membres de la Fédération et aujourd'hui, sur les 60 structures membres, seule la moitié a la dénomination MJC. » Le maître mot des actions est l'autonomisation des jeunes.

La convention de Strasbourg a eu plusieurs temps forts. Jeudi soir, c'était la valorisation des activités

culturelles amateurs des jeunes comme le théâtre, le hip-hop, la vidéo... Hier, 80 ateliers définis et animés par les jeunes ont conduit à l'élaboration de propositions qui ont été présentées au grand public hier place Kléber.

« La déclaration de Strasbourg »

À l'Aubette, il y a eu la « Déclaration de Strasbourg » autour des enjeux de l'Éducation populaire. « Dans la nuit de vendredi à samedi, dix à quinze idées-forces ont été retenues, détaille Piero Calvisi. Elles seront mises au vote ce samedi, afin de dégager trois priorités qui serviront de feuille de route pour les quatre années à venir. »

G. D.-A



« Nous étions un contre-pouvoir »

Pierre Schittly et Wladislas Labowicz, qui ont dirigé les MJC d'Illzach et de Wittelsheim, estiment que leur statut de salarié de la Fédération était un gage d'indépendance politique.

Wladis Labowicz et Pierre Schittly furent collègues avant de devenir amis. Le premier, entré dans le mouvement d'éducation populaire en 1970, a dirigé la MJC de Wittelsheim tandis que le second, arrivé en 1974, vient de prendre sa retraite après avoir tant marqué la MJC d'Illzach portant le nom d'Es-space 110. Tous deux furent des directeurs salariés de la Fédération française des MJC. « *Cela nous mettait à l'abri des pressions politiques. Aujourd'hui, les maires veulent avoir la main. Et la menace est vite trouvée : c'est la subvention. Or, sans subvention, plus de liberté* », analyse Pierre Schittly pour qui « *c'est au contraire l'opposition, la confrontation d'idées qui créent le dynamisme* ».

« Un contre-pouvoir »

« *Nous étions un contre-pouvoir* », résume Wladis Labowicz qui, sans nostalgie, se souvient quand même que c'est lorsqu'il a annoncé son départ à la retraite que le maire de Wittelsheim d'alors a décidé de fermer la MJC, prenant prétexte d'un déficit de quelques milliers d'euros. « *Au départ, on était des saltimbanques. Mais on est aussi devenu des gestionnaires. Nous aussi faisons en sorte qu'il y ait un autofinancement* », plaide Wladis Labowicz dont la MJC a beaucoup profité du soutien des Mines. Comme toutes les structures d'éducation populaire du Bassin potassique.

« *Nous faisons le programme en*



Wladislas Labowicz et Pierre Schittly devant l'affiche d'une manifestation sur l'Europe organisée en 1993 à Wittelsheim. Photo L'Alsace/Denis Sollier

toute indépendance, sans demander l'avis des municipalités », note-t-il. Concerts, sorties, jumelages avec la Pologne et tant d'autres, expositions...

Les MJC ont longtemps été le principal lieu de rassemblement dans les communes. « *On a su créer du lien social. Une MJC était un endroit qui vivait, où les gens, notamment les jeunes mais pas seulement, se retrouvaient* », souligne le Wittelsheimois selon qui, « *dans les années 70, il y avait plus de 50 MJC dans le Haut-Rhin.* » « *À Wittelsheim, il y en avait même deux : une à Fernand Anna et une autre à Théodore* », précise Pierre Schittly qui n'a pas oublié que les MJC émergeaient, jusqu'en 1969, au Ministère de l'Éducation nationale.

« *Culture, jeunesse et éducation, tel était le triptyque* », se souvien-

ent Pierre Schittly et Wladis Labowicz qui dirigeaient des MJC au rôle social très important. « *On s'occupait de l'emploi des jeunes. Les Centres d'information jeunesse étaient rattachés aux Maisons des jeunes et de la culture* », soulignent les deux hommes avant d'ajouter : « *Le monde a beaucoup changé, évidemment, mais les besoins de démocratisation des accès au savoir demeurent. C'était le rôle initial des MJC que de créer un état d'esprit permettant de lier la jeunesse et la culture dans un but d'éducation populaire.* » Ce qui n'empêchait pas les directeurs éducateurs de parfois employer la manière forte pour remettre les jeunes dans le droit chemin. « *Aujourd'hui, ces jeunes devenus adultes nous appellent Monsieur* », rigole Wladis Labowicz.

L. B.



À Colmar, une vraie PME

Forte de 1 600 adhérents et d'un budget de 670 000 € pour 53 salariés, la MJC de Colmar, qui fête ses 70 ans, est aujourd'hui gérée comme une petite entreprise.

Laurent Bodin

La Maison des jeunes et de la culture de Colmar n'est pas la plus importante du Haut-Rhin en nombre d'adhérents. L'Espace 110, à Illzach, est largement au-dessus avec 3 450 membres l'an passé contre 1 600 à Colmar. Par contre, la MJC de la préfecture du Haut-Rhin est la plus ancienne en activité puisqu'elle a été créée en 1945 dans un bâtiment de l'avenue Clémenceau, avant de s'installer rue Schlumberger en 1954, dans l'ancienne Villa Wiederkehr. Laquelle date de 1911 !

Entre les MJC de Colmar et d'Illzach, les comparaisons s'arrêtent là. Par le fait, notamment, qu'il n'y a pas, à Colmar, d'activité jeunesse. Ainsi, à l'inverse de nombreuses MJC, deux des trois sites colmariens sont quasi-dé-

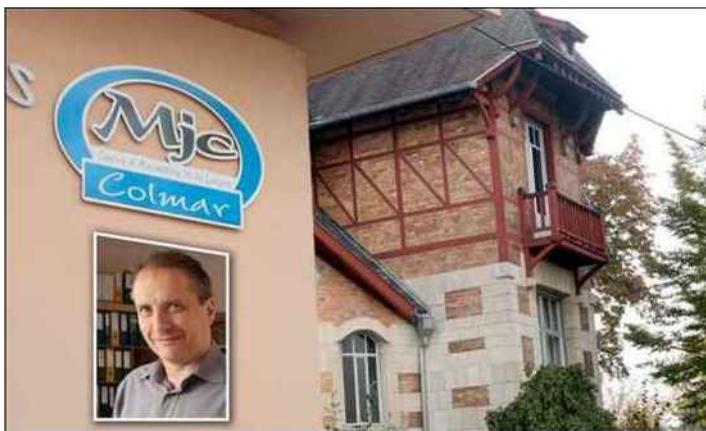
serts en cette quinzaine de vacances scolaires, période inversement animée dans la plupart des Maisons des jeunes et de la culture. Seul vit le centre de loisirs rattaché à la MJC et fonctionnant durant les vacances scolaires et le mercredi, mais qu'il ne faut pas confondre avec un accueil périscolaire.

« Nous ne sommes pas un centre social comme le sont certaines MJC. Nous n'avons pas de mission d'insertion, même si notre philosophie est d'accueillir tout le monde, sans distinction », explique le directeur Philippe Lebert, qui gère une structure de 53 salariés, dont une poignée de permanents. À Colmar, il n'y a pas, ainsi, de cafés citoyens ou de sorties pour les ados. « L'organisation de la structure ne permet pas les sorties neige ou VTT qui ont fait la réputation des MJC »,

abonde Francis Kuntzmann, secrétaire du conseil d'administration. Et celui qui fréquente la MJC de Colmar « depuis 51 ans » de préciser : « On a évolué avec la société. Aujourd'hui, il y a des structures dédiées pour les sorties neige qui, par le passé, étaient organisées parce que les gens ne pouvaient pas y aller seuls. Aujourd'hui, tout le monde ayant le permis, il n'est plus nécessaire de s'y déplacer en groupe. »

« Tout est autofinancé »

Alors que nombre de MJC ont été rayées de la carte du fait de déficits financiers chroniques et d'une gestion parfois peu rigoureuse, la structure colmarienne, qui perçoit quelque 200 000 € de subventions sur un budget de 670 000 €, est, dixit son directeur, « gérée comme une PME ». « Toute activité doit être autofinancée au grand maximum la deuxième année. Sinon, on ne fait pas », indique Philippe Lebert, très « attentif aux évolutions de la société ». C'est ainsi qu'une activité piloxing, mélange de pilates, boxe et danse, a rejoint, il y a deux ans, les classiques cours de danse, musique ou tennis de table. « Après avoir été un lieu de consommation, les MJC se doivent de fédérer et d'être créatrices de liens autour d'activités thématiques. C'est notre objectif », résume le directeur de la MJC de Colmar qui assume « un choix qualitatif qui fait que pour certaines activités, nous refusons du monde ». La conséquence est des tarifs qui, globalement, correspondent à la prestation. Comme dans toute bonne PME.



Vivant en toute indépendance, la MJC de Colmar, dirigée par Philippe Lebert (en médaillon), n'est membre ni de la Fédération française, ni de la Confédération des MJC.

Photo L'Alsace/Thierry Gachon